



**Centre de l'Aube
Bilan 2002**

**Réunion de la
Commission Locale d'Information**

Mercredi 7 mai 2003

Dossier de Presse

Contact :

Dominique Mer
Service Communication

Tél. : 03 25 92 33 98

Fax : 03 25 92 33 83

e-mail : dominique.mer@andra.fr

Sommaire

- 1. 2002 : stabilité des volumes accueillis**
- 2. Sécurité du personnel, un suivi très rigoureux**
- 3. Un environnement surveillé et préservé**
- 4. Un Centre ouvert sur l'extérieur et partenaire de la vie locale**
- 5. Le Centre de l'Aube en quelques chiffres**
- 6. La création du centre de stockage pour les déchets de très faible activité à Morvilliers**

1

2002 : stabilité des volumes accueillis

Lors de la réunion de la Commission Locale d'Information (CLI), organisée le mercredi 7 mai 2003, l'Andra a présenté le bilan de l'activité du Centre de l'Aube au cours de l'année écoulée.

Les livraisons de déchets faiblement et moyennement radioactifs à vie courte, pouvant contenir en faible proportion des éléments à vie longue, en provenance des centrales gérées par EDF, du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), des filières de retraitement et de l'incinération-fusion, ainsi que des petits producteurs... s'élèvent à 13 350 m³ (30 146 colis) pour l'année 2002, un volume comparable aux quatre années précédentes.

La majorité des colis (74 %) est acheminée par la route jusqu'au Centre de l'Aube. 992 camions, venant des lieux de production, sont ainsi arrivés directement au Centre de l'Aube. Par ailleurs, 155 wagons acheminés jusqu'au Terminal ferroviaire de Brienne-le-Château, ont donné lieu à 465 rotations jusqu'au Centre, de sorte que le nombre total de véhicules arrivés sur le Centre s'élève à 1 457 ; soit 7 en moyenne par jour.

L'exploitation a permis le stockage de 12 561 m³ (soit 18 179 colis) de déchets faiblement et moyennement radioactifs. 17 257 fûts ont été compactés par la presse au sein de l'atelier de conditionnement des déchets. Ces fûts, aplatis en galettes, ont été remplacés dans de nouveaux emballages (5 694 au total) contribuant ainsi à une nette réduction du volume stocké dans les ouvrages.

34 campagnes d'injection programmées au cours de l'année 2002 ont permis de bloquer dans du mortier les déchets contenus dans 366 caissons métalliques.

En 2002, 7 nouveaux ouvrages ont été fermés, ce qui porte leur nombre à 61 depuis 1992, année de mise en exploitation du Centre. 82 cases sont actuellement construites.

L'année 2002 a été en outre marquée par l'injection et le stockage du télémanipulateur Atena.

Sécurité du personnel, un suivi très rigoureux

Depuis sa création, le Centre de l'Aube place la sécurité du personnel parmi ses priorités. Pour accomplir cette mission, des formations à la sécurité (maniements des extincteurs, secouristes du travail...) sont régulièrement organisées sur le Centre.

Des actions de prévention sont également mises en place : formation « Gestes et postures de sécurité », sensibilisation à la consommation d'alcool et ses conséquences au travail...

Par ailleurs, des exercices de simulation mettent en condition d'intervention et de gestion d'un événement les équipes du Centre de l'Aube. Les exercices menés en 2002 ont ainsi montré l'efficacité de l'organisation de la sécurité, notamment en matière de coordination et de communication entre les différents acteurs, tant internes qu'externes.

La surveillance radiologique du personnel est également rigoureuse au Centre de l'Aube. Elle indique que la dose maximale enregistrée au cours de l'année 2002 est de 1,95 millisievert (mSv)*. L'objectif de l'Andra est de continuer à réduire cette dose maximale en poursuivant ses actions de prévention.

En 2002, comme au cours des années précédentes, aucune contamination interne n'a été relevée.

Les accidents de travail sont caractérisés par des niveaux de taux de fréquence et des taux de gravité très faibles (respectivement 3,81 et 0,03).

** Le Sievert (Sv) quantifie le rayonnement radioactif reçu par un être vivant en tenant compte de la nature du rayonnement et de l'énergie transmise (1mSv = 1 millième de Sievert).*

3

Un environnement surveillé et préservé

Il entre dans les missions de l'Andra de mettre en œuvre une série de moyens et de procédures pour que les activités du Centre de l'Aube soient sans conséquence sur son environnement.

En 2002, 15 776 analyses réalisées à partir de 4 806 échantillons, prélevés sur les installations de l'Andra et dans ses alentours, ont montré l'absence de marquage radiologique de l'environnement du Centre de l'Aube.

A titre d'exemple, les eaux souterraines n'ont pas été perturbées par les activités du Centre, la qualité des eaux du ruisseau « les Noues d'Amance » est stable, le niveau des rejets émis par la cheminée de ventilation de l'atelier de conditionnement des déchets est faible.

Une anomalie et deux écarts

En 2002, l'Andra a déclaré à la Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSNR) trois événements classés sur l'Echelle internationale des événements nucléaires (INES) qui comprend 7 niveaux. Ces événements (un seul de niveau 1 et deux de niveau 0) sont sans conséquence pour la sûreté des installations, ni pour l'environnement du Centre de l'Aube. Ils font toutefois l'objet d'une information auprès des autorités locales, du Président de la CLI et des maires des communes d'implantation du Centre. A partir du niveau 1, les événements donnent lieu à un communiqué de presse.

Voici le détail :

L'anomalie (niveau 1) en date du 20 août 2002 concerne le dysfonctionnement d'une partie du système de sécurité incendie du Centre de l'Aube, provoqué par la foudre. La centrale incendie qui gère l'ensemble des détecteurs est restée opérationnelle. En revanche, sa surveillance a été discontinuée pendant quelques heures, puisque le dispositif de report d'information au poste de garde et en salle de conduite centralisée a été endommagé (les prescriptions techniques du Centre de l'Aube indiquent que le système de sécurité incendie doit fonctionner 24 heures sur 24). Malgré l'absence de conséquence sur le personnel, l'installation et l'environnement, l'Andra a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le classement de l'événement au niveau 1.

Les écarts se sont déroulés successivement :

- le 11 juin : lors d'une utilisation du groupe électrogène mobile, il a été constaté que sa batterie était déchargée et que son réservoir était presque vide. Dès cette information communiquée, l'Andra a initié la remise en état du groupe qui n'est intervenue que 5 jours plus tard. L'Andra a proposé de classer cet événement au niveau 0 de l'échelle INES, du fait du traitement tardif des défaillances constatées.
- le 4 octobre : l'absence d'une source radioactive, destinée à la réalisation d'opérations de métrologie, a été constatée lors d'un inventaire. La source a été retrouvée sur le Centre de l'Aube. Cet incident n'a entraîné aucune conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Mais en raison du non respect de la procédure de gestion des sources radioactives, l'Andra a proposé de classer cet événement au niveau 0 de l'échelle INES.

Dépôt des dossiers DARPE et DAC

En juin 2002, l'Andra a présenté, pour le Centre de l'Aube, un dossier de demande d'autorisation de rejets radioactifs. Cette mise à jour formelle n'induit pas de changement des pratiques actuelles, mais précise le contexte réglementaire en donnant plus d'informations. En effet, compte tenu de l'évolution de ce contexte, certaines installations du Centre de l'Aube doivent désormais faire l'objet d'une demande d'autorisation, dans le cadre défini par le décret du 4 mai 1995 (complétant la loi sur l'eau de 1992) relatif aux rejets d'effluents liquides et gazeux et aux prélèvements d'eau.

Ces évolutions de la réglementation conduisent l'Andra à présenter une demande d'autorisation de rejets d'effluents liquides et gazeux et de prélèvement en eau (DARPE) ainsi qu'une demande d'autorisation de création (DAC) modifiant le décret d'origine de création du Centre de l'Aube. La mise en enquête publique pourrait avoir lieu d'ici fin 2003 ou en 2004.

Ces demandes ne remettent pas en cause les pratiques industrielles du Centre, qui sont fondées sur une volonté de réduction permanente des rejets. L'évolution du code réglementaire vise simplement à clarifier ce dernier, et correspond à une volonté d'information accrue, de meilleure visibilité pour le public et d'une amélioration continue.

Un Centre ouvert sur l'extérieur et partenaire de la vie locale

En 2002, 3700 personnes, dont 950 à l'occasion de la « journée portes ouvertes » de la fin septembre, ont visité le Centre de l'Aube. En 11 ans, de 1992 à 2002, le Centre de l'Aube a accueilli plus de 65 000 visiteurs, confirmant ainsi sa volonté d'ouverture et d'information des publics.

Seize séminaires, proposés sur une à deux journées, ont réuni au total, en 2002, 362 étudiants qui ont bénéficié d'exposés et de visites adaptés à leurs préoccupations.

Afin d'informer les publics, le Centre de l'Aube a édité deux nouveaux numéros du magazine *Repères*, et a diffusé des brochures thématiques : l'une d'elles est consacrée à l'agrément des colis de déchets.

Le Centre de l'Aube a aussi souhaité rendre ses supports d'information plus attractifs et plus lisibles. Le magazine *Repères* et la plaquette consacrée aux résultats de la surveillance de l'environnement sont désormais présentés sous une nouvelle maquette. Le Centre de l'Aube a mené une communication diversifiée pour faire connaître ses activités : sa mission industrielle, ses métiers, la protection et la surveillance de l'environnement, le projet de création du Centre de stockage des déchets TFA (de Très Faible Activité) à Morvilliers.

Tout au long de cette année, le personnel du Centre a été attentif à poursuivre sa collaboration avec les partenaires locaux. L'Andra avait officialisé en 2001 sa nouvelle charte des parrainages qui privilégie trois domaines : les sciences et la recherche, l'environnement et la découverte de la nature, la mémoire et la sauvegarde du patrimoine. Les 36 parrainages conclus en 2002, pour un montant de 92 600 euros, traduisent de manière concrète la volonté de l'Agence d'être un acteur impliqué dans la vie locale, dans le cadre d'une démarche claire et formalisée.

5

Le Centre de l'Aube en quelques chiffres

Année 2002

Données d'exploitation

30 146 colis livrés (soit 13 350 m³)
18 179 colis stockés (soit 12 561 m³)
17 257 fûts compactés
366 caissons injectés
7 nouvelles cases de stockage fermées

Surveillance de l'environnement

15 776 analyses réalisées sur les installations et dans l'environnement
3 « événements » sans conséquence sur l'environnement (une anomalie et deux écarts)

Sécurité et radioprotection

Aucune contamination interne du personnel de l'Andra et des entreprises extérieures
Dose maximale reçue : 1.95mSv soit 3.9% de la dose maximale autorisée (50mSv)
Une non-conformité détectée sur une livraison (3 901 contrôles réalisés sur 992 camions et 155 wagons)

Retombées économiques et fiscales

11.1 M€ de commandes dont 52% passées auprès d'entreprises de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Marne et de la Côte d'Or
1.8 M€ de taxe foncière et 4.2 M€ de taxe professionnelle

Mis en service le 13 janvier 1992, le Centre de l'Aube a une capacité de stockage de 1 million de m³. Le volume de déchets stockés de 1992 à 2002 s'élève à 136 564 m³, soit 13.6% de la capacité totale. Sa durée d'exploitation est estimée à 60 ans.
Le Centre s'étend sur 95 ha dont 30 pour la zone de stockage.
Il emploie actuellement 172 personnes résidant principalement dans l'Aube.
Son budget de fonctionnement avoisine 32 millions d'euros.

6

La création du Centre de stockage pour les déchets de très faible activité à Morvilliers

L'Andra construit à Morvilliers un nouveau centre, dédié au stockage des déchets très faiblement radioactifs (TFA). Les travaux, démarrés en septembre 2002, se déroulent dans de bonnes conditions, selon le planning prévu. Les premiers colis de déchets ne nécessitant pas de traitement devraient être accueillis cet été.

Après le déboisement et le dessouchage du site sur 37 hectares et la construction de la future voie d'accès, l'automne dernier, les terrassements généraux préalables à la construction du centre de stockage ont commencé en janvier, sur la commune de Morvilliers.

Ces travaux ont consisté à décaper la terre végétale, en mettant à nu l'argile et en réglant la cote des terrains pour maîtriser les ruissellements. Pendant cette phase, 5 000 m³ de terre ont été déplacés chaque jour par une quarantaine d'engins (scrapers, tomberaux, bulldozers...), mobilisant une centaine de personnes. Des dispositions ont été prises pour minimiser l'impact du chantier sur son environnement.

En février et mars, les formations superficielles (composées d'argiles limoneuses et sableuses) de la future zone de stockage ont été enlevées. 25 000 m³ de terre environ ont alors été déplacées quotidiennement. Après l'aménagement des voiries, les travaux actuellement conduits sur le site portent sur la préparation des deux premières alvéoles de stockage. Les deux toitures abris (bâtibulles) destinées à empêcher les eaux de pluie de venir au contact des déchets sont montées. Le creusement des deux premières alvéoles est engagé.

La construction du bâtiment de maintenance est lancée depuis le début du mois d'avril ; celle des autres installations qui composent la zone industrielle du site (bâtiments d'entreposage et de traitement) débutera au second semestre 2003.

L'arrêté préfectoral d'exploitation, dont le projet a été revu en Comité départemental d'hygiène le 5 mai, autorisera le démarrage des activités du Centre à compter de cet été. La construction du Centre sera quant à elle achevée, selon les prévisions, au cours du 1^{er} trimestre 2004.